

Cfdt:

Personnel des
universités

**Bâti universitaire :
si rien n'est fait, ça
va craquer !**

Un tiers des bâtiments universitaires est dégradé. Chaleur, vétusté et sous-financement dégradent travail, enseignement et santé.

BÂTI UNIVERSITAIRE

Les revendications CFDT

- Un **plan national pluriannuel de rénovation du bâti universitaire**, avec des financements pérennes et fléchés.
- La **priorité aux bâtiments les plus dégradés**, à ceux contenant de l'amiante, et aux passoires thermiques, intégrant confort d'été et qualité de l'air.
- Une **visibilité budgétaire** sur 15 à 25 ans pour permettre une **gestion durable et écologiquement responsable** du patrimoine immobilier.
- Un **dialogue social renforcé** associant les personnels aux choix immobiliers et à la prévention des risques.



Des locaux rénovés, pour
rester en bonne santé,
votez CFDT !

Cfdt:

Personnel des universités

Bâti universitaire : si rien n'est fait, ça va craquer !

- Le patrimoine universitaire représente près de 20 % de l'immobilier de l'État, mais il souffre d'un **sous-investissement chronique**. Les financements ponctuels ne répondent pas aux besoins, estimés entre 10 et 15 milliards d'euros. **Un plan national, pérenne et fléché, est indispensable** pour sortir du sous-entretien et sécuriser les missions de service public.
- **Plus d'un bâtiment sur deux est énergivore et inadapté au changement climatique.** Les températures oscillent régulièrement entre 8°C l'hiver et plus de 30 °C l'été, mettant en danger personnels et étudiant·es. Des risques pèsent sur la santé, le désamiantage ne peut plus attendre. Il faut **améliorer immédiatement les conditions de travail, réduire les coûts énergétiques et répondre aux enjeux de santé et de sécurité!**
- Sans visibilité financière, les établissements subissent une gestion à court terme, coûteuse et inefficace. Des horizons de 15 à 25 ans sont nécessaires pour **planifier les rénovations, mutualiser les investissements et professionnaliser la gestion immobilière.**
- Les choix immobiliers ont un impact direct sur les conditions de travail, la santé et la sécurité. **Associer les représentant·es des personnels garantit des décisions adaptées aux usages réels et aux risques professionnels**, notamment face à l'amiante et aux températures extrêmes.



Des locaux rénovés, pour rester en bonne santé, votez Cfdt !